

**Plate-forme d'échanges affichage
environnemental des PGC**

GT Méthodologie

Date :

~~2012-08-31~~ 2012-11-26

Numéro du document:

N 062-N066

Assistante:

Lydia GIPTÉAU

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20

Lydia.gipteau@afnor.org

Responsable:

Magalie TRALAN

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 83 40

magalie.tralan@afnor.org

Compte rendu de la réunion du GT méthodologie générale du 16 mai 2012

COMMENTAIRES/

DECISIONS

**La prochaine réunion du GT Méthodologie aura lieu le
3 octobre 2012**

Le document N061 présente les contributions reçues pour cette
réunion :

- AISE : méthode ESC
- WWF : pertinence d'un indicateur fibre
- GIE : origine des fibres
- Carbone 4/ Hachette Livre : pertinence d'un indicateur fibre

- EVEA : durabilité des produits

FNE a souhaité que le compte-rendu de cette réunion soit modifié
(modifications surlignées en jaune)

SUITE A DONNER

Pour information

SOURCE

AFNOR

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour - Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
2. Poursuite des discussions sur un indicateur fibre pour les produits issus du bois (Si des éléments nouveaux sont transmis d'ici la réunion)
3. Ecotoxicité aquatique : méthode proposée par le GT3D (méthode ESC)
4. Points méthodologiques à compléter ou à amender dans le BP X30-323-0
 - i. Evolution des recommandations européennes sur les méthodes de caractérisation
 - ii. Modalités de prise en compte de la dernière étape de distribution et des consommations et rejets des entrepôts / magasins
 - iii. Modalités de prise en compte des émissions à long terme / Modélisation de l'incinération des ordures ménagères / Précision des données transversales
5. Questions diverses / Calendrier

1. Adoption de l'ordre du jour - Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

C.Cros ouvre la réunion et en rappelle les objectifs.

Il s'agit d'aborder plusieurs sujets : poursuivre les échanges sur la pertinence d'un indicateur fibre, puis discuter de la méthode de caractérisation proposée comme alternative par le GT3D pour évaluer l'écotoxicité aquatique, et enfin d'échanger sur les points méthodologiques à compléter dans la prochaine version du BP X30-323-0.

L'ordre du jour proposé est adopté et le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé.

Plusieurs contributions ont été envoyées au groupe méthodologie pour examen, dont :

- WWF : Note sur l'indicateur fibre ou indicateur biodiversité
- GIE : Analyse de l'origine géographique des fibres utilisées dans la fabrication des produits papetiers – complément à la note du 8 février 2012
- FNE : Données concernant les moteurs de déforestation dans le monde et le commerce de pâte à papier
- Carbone 4/ Hachette Livre : Pertinence d'un indicateur fibre

DURABILITE DES PRODUITS

La contribution d'EVEA (Réflexion autour de l'importance de déterminer la durée d'usage des produits pour en réaliser un affichage environnemental) n'a pas été examinée par le groupe en réunion, car elle concerne une problématique qui n'a pas été discutée ce jour-là.

Une autre contribution de FNE concernant la durabilité a été envoyée au GT Méthodologie. FNE insiste pour que la durabilité des produits soit prise en compte dans TOUS les référentiels. Étant donné que certains référentiels, ne prenant pas en compte la durée de vie, sont déjà validés, FNE souhaite que des travaux soient mis en œuvre dès à présent pour disposer rapidement de critères d'évaluation de la durabilité/qualité des produits concernés (balles, raquettes, volant de badminton, ballons), en vue de la révision de ces référentiels.

2. Poursuite des discussions sur un indicateur fibre pour les produits issus du bois [N061 : Contributions reçues pour cette réunion]

Afin d'initier les discussions, C.Cros invite les contributeurs (GIE, WWF et Carbone 4) à s'exprimer.

Pour le GIE, la contribution visait à compléter les éléments déjà fournis précédemment sur l'origine géographique des fibres, le lien avec des zones identifiées "à risques", ainsi que sur la consommation du secteur papetier ou producteurs de produits finis papetiers en Europe. Cette nouvelle note aborde les importations de fibres en unités physiques, la proportion de produits récupérés, la proportion des importations extra-communautaires de produits finis, ainsi que les tonnages de bois et pâtes certifiés.

Le GIE conclut sa présentation en indiquant qu'il ne lui semble pas pertinent de développer un indicateur biodiversité basé sur l'utilisation de fibres, compte tenu de la faible proportion des fibres consommées provenant de zones "à risques".

WWF précise qu'un indicateur "fibre" serait pertinent pour plusieurs raisons : il n'est pas possible d'un point de vue méthodologique d'affirmer qu'une zone est "à risque", un indicateur "au cas par cas" est nécessaire. Par ailleurs, l'existence d'un Code forestier ne représente pas une garantie en ce qui concerne la protection de la biodiversité, d'autant plus lorsque celui-ci est amené à évoluer. Enfin, un indicateur permettrait aux entreprises de valoriser les efforts des entreprises même sans label, sans pénaliser les entreprises vertueuses.

WWF propose un indicateur de risque d'atteinte à la biodiversité.

Carbone 4 (pour Hachette Livre) rappelle dans sa présentation que la consommation de matières premières par les papetiers européens n'est pas forcément représentative des biens consommés en France. 75% de livres sont importés, dont 10% viennent d'Asie. Carbone 4 précise que le raisonnement doit partir de la consommation française et des catégories de produit.

C. Cros synthétise les points saillants des différentes contributions :

On note un consensus sur l'existence d'importants enjeux environnementaux liés à la déforestation au niveau mondial, (déforestation nette et déforestation brute) avec un impact particulier sur la biodiversité.

Les zones à risques sont : Amérique du Sud, Asie, Afrique centrale, sans oublier les régions boréales.

Les différents chiffres sont complémentaires. Il est important de les ramener à une unité commune. Si l'objectif est de trouver la part des produits susceptibles de se trouver sur le marché européen importés de pays hors Europe (en excluant l'Amérique du Nord), on peut trouver :

	Mt	%
Consommation européenne de papiers et cartons	85,5	100,00%
Importation de papiers et cartons consommés en Europe <u>hors importation Amérique du Nord</u>	4,5	2,91%
Papiers et cartons consommés en Europe produits en Europe	81,0	94,74%
Part des papiers et cartons consommés en Europe venant de pâtes issues de fibres vierges consommées en Europe	38,9	45,45%
Part des papiers et cartons consommés en Europe venant de pâtes issues de fibres vierges importées <u>hors importation Amérique du Nord</u>	6,7	5,50%
Part des papiers et cartons consommés en Europe venant de pâte issues de fibres vierges produite en Europe	31,0	36,26%

Part des papiers et cartons consommés en Europe venant de bois importés hors Europe hors importation Amérique du Nord		10,00%
---	--	--------

Au vu de ces données, au plus 18,41% des pâtes et papiers consommés en Europe seraient concernés par l'enjeu biodiversité lié à l'origine géographique des fibres (importation hors Europe et hors Amérique du Nord), sans compter qu'une partie est certifiée.

Cette approche mérite d'être complétée par une analyse pour des applications particulière :

- Si de manière globale la part des papiers et cartons consommés en Europe venant de pâtes issues de fibres vierges consommées en Europe est de 45,45%, ce taux est variable suivant les applications. Ainsi le CEPI souligne une forte disparité dans l'utilisation de fibres vierges suivant les applications (90% pour les papiers graphiques, 10% pour les papiers journal). Ce qui peut changer les résultats sur le pourcentage de produits consommés en Europe issus de zones à risque.
- Le marché du livre français, est constitué de 13% de produits importés de pays non européens.

>> GIE : Il existe des outils, des instruments relatifs à la légalité (par exemple Code forestier), et des instruments privés (labels) pour informer le consommateur sur une gestion durable (outil de certification). Par ailleurs, sachant que peu de produits (12 %) seraient concernés, il ne serait pas pertinent de créer un indicateur spécifique.

>> WWF : En ce qui concerne les produits certifiés d'une part il n'est pas évident de les trouver dans le commerce systématiquement, et l'une des limites de la certification concerne le surcoût à l'achat.

>> FNE : La certification de produits est délivrée pour un temps donné, sur la base de référentiel de certification, amené à être révisé. Il est gênant de dire qu'il n'existe pas de risque du moment où les produits sont certifiés.

>> Bic : L'indicateur proposé par WWF semble assez simple à mettre en œuvre. Peut-on envisager une approche « seuil » ? Si on dépasse un certain pourcentage de produits venant de zones "à risques", on utiliserait alors cet indicateur.

>> C. Cros : l'objet de la réunion est de déterminer la pertinence d'un indicateur, et non de savoir si la méthode proposée est pertinente si l'on décide d'utiliser un indicateur « fibre ». Il est rappelé que ce type d'indicateurs doit pouvoir concerner a priori l'ensemble des produits pour permettre une comparaison.

CYCLECO : On est conscient que l'enjeu vis-à-vis de la biodiversité est important. Mais la tâche s'avère compliquée, à cause des différentes approches, ni convergentes ni complémentaires, et du niveau de maturité pour définir un indicateur. Le développement d'une méthode appropriée pour un nouvel indicateur biodiversité, sans méthodes de caractérisation stabilisée, est un objectif ambitieux.

Il peut être intéressant de se baser sur les méthodes de caractérisation sur l'utilisation des terres (land-use), qui pourrait donner un éclairage particulier avec une approche impact.

>> FCBA : cette méthode (land-Use) pose des problèmes : la gestion durable de la forêt est assimilée à la forêt primaire utilisée, on obtient donc des résultats surprenants suite à l'utilisation de cette méthode, notamment à cause des coefficients utilisés.

ADEIC : L'enquête menée auprès des consommateurs sur l'affichage environnemental confirme des points déjà soulevés : il existe un véritable enjeu sur la biodiversité, il serait donc juste de trouver un indicateur. Si on utilise la certification, on serait incohérent par rapport à la démarche d'affichage environnemental dont l'objet est bien d'aborder l'ensemble des produits. La certification reste un outil complémentaire.

Synthèse

La réflexion doit être poursuivie sous deux angles :

1. Une analyse par catégories de produit car les enjeux peuvent être très différents selon les catégories ;
2. Une réflexion sur l'applicabilité d'un indicateur pour l'ensemble des produits d'une catégorie. L'objet de l'affichage environnemental n'est pas de valoriser les bons produits (c'est le rôle des labels) ni de stigmatiser des mauvais produits (ce qui serait le rôle d'une réglementation), mais de permettre un choix gradué sur l'ensemble des produits d'une catégorie. Contrairement à l'a priori de départ la nature des indicateurs potentiels revêt de l'importance, dans leur capacité à effectuer cette gradation sur l'ensemble du spectre des produits d'une catégorie.

3. Ecotoxicité aquatique : méthode proposée par le GT3D (méthode ESC)

[Voir contribution document N061 Méthode alternative pour l'écotoxicité (ESC) : Contribution de AISE Environmental Safety Check]

C.Cros explique que le groupe de travail GT3D a transmis le projet de référentiel "Lessive" pour validation à la réunion de la plate-forme du 21 juin. Le groupe a fait le choix d'utiliser comme méthode de caractérisation transitoire la méthode ESC pour l'écotoxicité

CYCLECO précise quelques points vis-à-vis de l'utilisation d'une telle méthode alternative à UseTox. L'approche proposée ESC ne permettrait pas une comparabilité suffisante entre les produits (approche binaire). Elle n'est pas applicable pour l'amont du cycle de vie, elle est utilisable pour la phase d'utilisation. L'approche risque ne permet pas de répondre à trois exigences :

- La méthode doit permettre de différencier les produits entre eux
- L'indicateur doit être non biaisé (ici les facteurs de sécurité introduisent un biais)
- La méthode doit être applicable à toutes les étapes du cycle de vie

La méthode UseTox reste complexe à appliquer, elle couvre peu de substances jusqu'à aujourd'hui, mais un travail sur le développement des facteurs de caractérisation pour cette méthode est en cours. Les résultats devraient être disponibles début 2013, pour les cosmétiques et la détergence.

La méthode VCD correspond à une approche "danger" (pour l'environnement), elle prend en compte les parfums, avec des facteurs de sécurité. Elle couvre une centaine de produits
La méthode ESC correspond à une approche "risque". Elle ne prend pas en compte les parfums (prise en compte des codes de l'IFRA) mais regroupe plusieurs centaines de produits.

On peut envisager de transformer la méthode ESC pour qu'elle fournisse des données numériques, et non plus des résultats binaires. Ce travail a cependant peu d'intérêt dans le cadre de l'affichage environnemental car il s'agirait de travaux d'adaptation d'une méthode qui évalue les risques alors que des travaux sont déjà en cours pour développer les facteurs de caractérisation qui permettront l'analyse d'impacts potentiels, objectif de l'affichage environnemental.

Le GT méthodologie s'interroge sur l'intérêt d'utiliser une méthode transitoire alors que des travaux sont en cours pour développer les facteurs de caractérisation.

4. Points méthodologiques à compléter ou à amender dans le BP X30-323-0

Méthodes de caractérisation

Concernant les méthodes de caractérisation, les recommandations de l'ILCD Handbook dans sa version consolidée ont des conséquences pour les indicateurs « épuisement des ressources naturelles non renouvelables » et « acidification ».

Le GT méthodologie s'accorde sur le fait que le BP X30-323-0 doit tendre vers l'ILCD Handbook. Pour ces deux indicateurs, le GT méthodologie préconise donc les méthodes suivantes :

- épuisement des ressources naturelles non renouvelables : CML ;
- acidification : Accumulated Exceedance.

Concernant l'eutrophisation, le BP X30-323-0 est bien en phase avec l'ILCD Handbook. La méthode préconisée scinde cet indicateur en deux sous-indicateurs : l'eutrophisation des eaux douces et l'eutrophisation des eaux marines. Les difficultés rencontrées par les groupes sectoriels sont les suivantes

- absence de facteurs pour la DBO et DCO ;
- difficulté de mise en œuvre lorsque les deux enjeux sont présents (GT5 chaussures notamment).

En conclusion, le GT méthodologie propose pour cet indicateur de garder un lien avec l'ILCD Handbook et de contacter la Commission Européenne pour l'interroger sur la possibilité d'avoir un indicateur unique pour l'eutrophisation (intégrant les flux de DCO et DBO).

5. Questions diverses / Calendrier

La prochaine réunion du GT Méthodologie (initialement prévue le 7 septembre) aura lieu le 3 octobre 2012 à l'AFNOR. Cette réunion sera dédiée aux discussions sur la pertinence d'un indicateur fibre.